CANAL V
Le magazine d'information
de la Ville de Verviers
www.verviers.be • info@verviers.be
N°43 • Juin 2008

De quoi sera faite notre Ville demain ?

Après trop d'années d'immobilisme Verviers bouge, évolue. Ce mouvement n'est pas sans conséquence sur le paysage urbain. Les chantiers actuels et ceux qui sont programmés le modifieront encore dans les mois et années à venir.

Pour accompagner ce mouvement de fond, le Collège communal a initié différentes réflexions. Ainsi le schéma de structure communal - laissé en l'état depuis trop d'années - est en cours d'actualisation afin de répondre aux exigences économiques, sociales et culturelles d'une ville à vocation régionale.

Une réflexion portant sur la délimitation d'un «centre ancien protégé» a repris dans l'optique de valoriser le patrimoine immobilier de notre Ville et de l'inscrire dans une réflexion d'offre touristique globale.

Les projets déposés par la Ville devant le FEDER participent également à cette réflexion globale de la Ville sur son avenir, et celui des différents quartiers qui la composent.

Après les quartiers d'Ensival et de l'Abattoir, les quartiers de Spintay et de Hodimont font l'objet de toute notre attention d'une part parce qu'ils sont la voie d'accès incontournable de l'axe Nord-Sud et d'autre part parce qu'ils renvoient l'image d'un microcosme urbain. Or, ces quartiers regorgent de potentialités de développement qu'il faut encourager.

En suivant un axe Ouest-Est, le projet de revitalisation urbaine de Heusy - en cours d'agréation - viendra compléter le dossier de la restauration de l'Hôtel de Ville et le réaménagement de la Place du Marché. Des travaux de rénovation ont été entrepris dans le quartier de Pré-Javais et seront poursuivis.

L'Est de la Ville se profile comme pôle de formations professionnelles. Le Polygône de l'eau tourne à son rythme de croisière. Le centre de compétences dédié à l'agro-alimentaire a été inauguré fin avril. Demain, le site des Couvalles pourrait accueillir une antenne du centre de compétences dédié aux métiers de la construction. L'assainissement et la réaffectation du site Intervapeur-Abattoir porté par la SPI+ est également porteur d'avenir.

Ces différents éléments de notre réflexion constituent l'esquisse d'un «projet de Ville» qui appartient à tous ses habitants. Aussi, les résultats de ces réflexions seront proposés à la population pour que cette dernière réagisse et participe à ce travail collectif portant sur notre environnement commun.

Claude DESAMA
Bourgmestre de Verviers

Photo : Jacques Spitz

Parc de l'harmonie

Sommaire

27ème Grand Jogging de Verviers 2

L'été dans les plaines de jeux 3

Vive, déjà, la rentrée ! 3

Démarche commune Verviers-dison de demande de subsides européens 4

"Tous ces maux d'amour" 5

Fiestacity 6

"Rapsat forever" 6

SVP facteur 6

L'économie sociale... ou comment penser et développer l'économie autrement 7

Agenda 8

Zone Vesdre : vers une meilleure prise en charge des quartiers 8

sport

Le week-end des 21 et 22 juin

27ème Grand Jogging de Verviers

Pour la 27ème année consécutive, l'Echevinat des Sports de la Ville de Verviers organisera le 22 juin 2008, son traditionnel Grand Jogging de Verviers. Ambiance assurée pour une manifestation incontournable plébiscitée par le public et les participants d'années en années ! Animations, fanfares, cadeaux, petite restaurations, tombola, tout concourt à faire de cette manifestation un grand évènement festif !

Pendant le week-end des 21 et 22 juin 2008, pas moins de trois courses seront organisées :

• Jogging des jeunes

Samedi 21 juin 2008

Départ de la place Verte et de la place du Martyr.
Pour les jeunes nés en 1998 et 1999, la distance est de 1 km ; pour les autres enfants, la distance est de 1, 5 km.
Il suffit simplement que chaque établissement scolaire communique au Service des Sports, avant le 6 juin 2008, les formulaires d'inscription qui leur ont été transmis.
Les courses se dérouleront entre 19h30 et 21h30.

• Start to Run

Dimanche 22 juin 2008

Comme en 2007 et compte tenu du succès de la 1ère édition, une course supplémentaire «5Km Start to Run» sera organisée. Cette course dont le départ sera donné à 13 h précises partira à proximité du stade.
Le droit de pré-inscription est fixé à 3 euros.
Le jour de l'épreuve un montant de 5 euros sera réclamé.
Afin de faciliter les formalités, il est aussi vivement recommandé de s'inscrire à l'avance.
Le Dimanche 22 juin, les inscriptions pour le «Start to Run» seront prises, entre 11h et 12h30, sur le lieu même de l'organisation.

• 27ème Grand Jogging de Verviers

Dimanche 22 juin 2008

Le départ est prévu à 15h précises, avenue Alexandre Duchesne, à proximité du Stade de Bielmont. L'arrivée se fera sur la piste d'athlétisme.Le parcours, semblable à celui des dernières éditions, long de 13,060 km, comporte la traversée du centre-ville puis un tracé entre Ensival et Heusy avant de s'étirer dans la zone résidentielle de Rouheid. Le droit de pré-inscription reste fixé à 5 euros.
Le jour de l'épreuve un montant de 7 euros sera réclamé.

Infos :
Service des Sports de la ville
Rue du Collège 62 • 4800 Verviers
Bureaux ouverts de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h30 Tél. : 087 32 52 97

Afin de faciliter les formalités, il est vivement recommandé de s'inscrire à l'avance
- Jusqu'au 6 juin par versement bancaire
- Jusqu'au 20 juin 2008 uniquement au Service des Sports.

Le dimanche 22 juin, les inscriptions seront prises, entre 11h30 et 14h30, sur le lieu même de l'organisation.

Challenge inter-entreprises

Le challenge inter-entreprises récompensera la firme, la société la plus performante sur le plan sportif. Chaque entreprise est invitée à transmettre sa liste de coureurs - **avant le 6 juin** - avec un minimum de cinq inscriptions. Seuls les cinq meilleurs temps enregistrés sur la ligne d'arrivée entreront en ligne de compte.

Concours de déguisements

Afin de maintenir une ambiance chaleureuse et festive, il a été décidé d'encourager les joggeurs à se déguiser. A cet effet, trois packs respectivement de 20, 15, et 5 places de cinéma seront offerts aux meilleurs déguisements.

L'été dans les plaines de jeux

Les plaines de jeux de Verviers accueilleront les enfants de 3 à 12 ans du 1er juillet au 31 août (sauf le 21 juillet et le 15 août), du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30.

Verviers vous propose 4 plaines :
- Peltzer, rue de la Concorde
- Deru, rue Fontaine au Biez à Heusy
- Ensival, place Lambert Fraipont (école communale)
- Tourelles, route de Grand-Rechain

Les animations sont organisées par une équipe qualifiée suivant un projet pédagogique basé sur le décret ONE.
Une garderie est organisée le matin, à partir de 7h et en fin d'après-midi jusque 17h30 dans chaque plaine.
Inscriptions : indispensables au service des plaines, 41 place du Marché (1er étage), le lundi, mardi, mercredi ou vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30. Au mois de juin, ouverture le mardi jusqu'à 18h30.
Infos pratiques : arrrivée à la plaine avant 9h30, droit d'inscription 1,80 Euros/jour avec plafond à 4,70 pour familles nombreuses, potage du midi offert, assurance souscrite par la Ville

Infos :
Echevinat de l'Instruction
Tél. : 087 32 52 90

Vive, déjà, la rentrée !

Dans l'enseignement primaire, l'inscription doit avoir lieu au plus tard le 1er septembre.

Ce, contrairement à l'enseignement maternel où les inscriptions peuvent se prendre à n'importe quel moment de l'année.
Voici donc les dates et heures au cours desquelles vous pouvez vous présenter dans chacune des écoles communales verviétoises :
- D'aujourd'hui au 30 juin, tous les jours ouvrables de 8h10 à 12h et de 13h30 à 15h35
- Les lundi 25, mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 août de 14h à 18h
- Tous les jours à partir du lundi 1er septembre, date de la rentrée.

Vous recevrez bientôt dans vos boîtes aux lettres le prospectus de l'école communale de votre quartier : quelques dates complémentaires y seront précisées. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à l'encart inséré dans ce Canal V.

dossier

Démarche commune Verviers-Dison de demande de subsides européens

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Région wallonne – projets soumis au co-financement du FEDER – la Ville de Verviers a déposé dans une démarche commune avec Dison un portefeuille intégré de projets baptisé VERDI (VERviers-DIson).

Reposant sur des constats communs (taux de chômage élevé, chancres urbains, population multiculturelle à faibles revenus, etc.), ce portefeuille a pour objectif principal la redynamisation urbaine et le renforcement de l'attractivité du territoire compris entre le quartier Spintay (Verviers) et le centre de Dison.

Dans cette aire géographique, la Ville entend mettre à profit l'effet multiplicateur de l'opération de revitalisation urbaine du quartier Spintay qui vise à créer un centre commercial, une soixantaine de logements, 1.200 emplacements de parking et la création de 1000 à 1200 emplois

Projets liés à la revitalisation urbaine en Spintay

Il s'agit pour l'essentiel d'aménagement des voiries et espaces publics inscrits dans le périmètre de la revitalisation adopté à l'unanimité par le Conseil communal du 29 novembre 2004.

Plus précisément :

- L'aménagement du carrefour Hodimont-Dison-Spintay-Pont du Chêne ;
- Création d'une placette au carrefour des rues Spintay et de la Montagne
- L'aménagement du rond point Place du Martyr et sa jonction jusqu'au Pont des Récollets ainsi que la promenade Quai Rapsat ;
- Création d'un espace vert rue Hurard,
- L'aménagement du parking des Récollets
- La rénovation de six immeubles situés à l'arrière des immeubles démolis pour réaliser la placette Spintay-Montagne
- L'aménagement des escaliers des Hautes-Mézelles pour compléter le circuit pédestre vers Dison
- La création d'une zone verte de 1.900 m² et son affectation à un espace récréatif de quartier

Accessibilité et Redynamisation de Hodimont

Partant du périmètre de revitalisation et en allant vers Dison, la Ville de Verviers a également déposé des projets mettant en place les éléments nécessaires à une meilleure accessibilité et à une redynamisation du quartier de Hodimont.

Ainsi dans le cadre de la Révision du Plan communal de Mobilité, les éléments suivants sont présentés au cofinancement du FEDER :

- L'aménagement de la rue de Hodimont,
- L'aménagement des carrefours Defays-Pont Léopold et Defays-Pont Parotte
- L'aménagement d'un rond point Hodimont-Saint Antoine

Photos : Jacques Spitz

L'amorce de la redynamisation du quartier Hodimont est envisagée notamment par :

- Des opérations de rénovation d'immeubles (rue de Hodimont et rue de la Montagne) et leur réaffectation à des services communautaires,
- La réalisation d'un parking à usage du CTLM et de la Maison du Tourisme

Mobilité douce en Centre Ville

Dans l'optique d'accroître l'attractivité et la convivialité du Centre ville, Verviers propose la mise de plain-pied ou en plateau des voiries suivantes : carrefour de l'Harmonie, l'axe Brou-Harmonie, Pont Saint Laurent, Place du Martyr et Place Verte.

Accueil touristique

A proximité de l'Hôtel de Ville, un projet consiste à acquérir un immeuble situé en Crapaurue et son réaffectation en un « accueil touristique » qui viendrait en soutien à la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre.

Dans le cadre de ce portefeuille intégré de projets, la commune de Dison a déposé quatre dossiers : l'assainissement et la réaffectation du site Interlac, l'aménagement du parcours Citadelle-Montagne, l'aménagement des voiries Grappe-Pisseroule et un dossier relatif à un schéma directeur signalétique.

Le montant de l'investissement pour ce portefeuille VERDI s'élève à 41 millions d'euros dont 90% seraient financés par le FEDER et la Région wallonne.

Assainissement et réaffectation du site des Couvalles

Si le projet VERDI entend agir sur un axe Nord-Sud, la Ville de Verviers développe également des actions sur un axe Ouest-Est : revitalisation de la rue de Heusy en cours d'agréation auprès de la Région wallonne, rénovation de l'Hôtel de Ville et réaménagement de la Place du Marché, et en allant vers l'Est de la ville le projet de réaffectation de l'Hôtel de Biolley, la fin de l'assainissement du site Intervapeur-Abattoir (présenté par la SPI+) pour aboutir au site des Couvalles.

Pour répondre à la demande conjointe du Forem/Formation et de l'IFAPME, la Ville a déposé un projet visant à l'assainissement complet du site des Couvalles qui abrite actuellement les ateliers communaux. Il s'agira de démolir le bâti existant et rénover les voiries adjacentes afin de permettre aux demandeurs d'installer sur ce site une antenne du centre de compétence agréé par la Région wallonne dédié aux métiers de la construction.

L'objectif poursuivi par la Ville est de développer à l'Est de la Ville un pôle de formations professionnelles : métiers de la construction, formations aux métiers de l'eau, centre de gestion de l'eau, centre de compétence agro-alimentaire.

«Tous ces maux d'amour», un concours paroles et musique pour les jeunes

«Tous ces maux d'amour» est un concours paroles et musique destinés aux jeunes de 12 à 18 ans. Il émane du service Egalité des Chances et a été mis en place grâce à un subside octroyé suite à un appel à projets de la Communauté française, dans le cadre de sa campagne générale : «Aime sans violence» (www.aimesansviolence.be).

Tous les types de musiques

Concrètement, les candidats devront composer, uniquement en français, un texte qui dénonce la banalisation des violences dans les relations amoureuses chez les jeunes et uniquement sur ce thème. Les compositions seront accompagnées d'une musique originale ou d'une bande son. Tous les types de musiques sont autorisées (classique, slam, rock, rap,…).

Démo pour le 14 août

Le CD (démo) et le texte écrit devront être communiqués au service Défis-Vesdre pour le 14 août 2008. Un jury composé de représentants du monde de la musique sélectionnera les candidats qui seront retenus pour la demi-finale et ensuite pour la finale. Un prix d'une valeur totale de 1 200 Euros sera attribué au vainqueur.

Finale à l'Espace Duesberg avec AKRO

La finale se déroulera à l'Espace Duesberg le 26 septembre 2008 à 20h, en présence du rappeur AKRO (Sarflam), parrain du projet et membre du jury. Celui-ci nous interprètera sa chanson «Amours blessées».

Les modalités d'inscription en ligne et le règlement sont disponibles sur le site de la Ville : **www.verviers.be et auprès de Défis-Vesdre au tél. : 087/65 24 74.**

Infos :
Echevinat de l'Egalité des Chances
Crapaurue 37 • 4800 Verviers
Tél. : 087 32 53 97

fêtes et spectacles

Pierre Perret, Vincent Venet, Girls in Hawai, ... à FIESTACITY

La dernière grande fête de l'été, c'est à Verviers bien sur avec FIESTACITY !

Pour sa 6ème édition, FIESTACITY propose plus de soixante concerts gratuits au centre de Verviers. Voici déjà un avant goût du programme 2008, sur les différentes scènes : place du Martyr, place Verte, cour Fisher et pont St-Laurent ;

FiestaCity > Verviers > Eclectic > Festival

Programme :

Place du Martyr

Vendredi 29 août 2008 :

20h45 The Tellers
23h Girls in Hawaï

Samedi 30 août 2008 :

21h Manfred Mann Earth Band
23h15 Ten Years After

Dimanche 31 août 2008 :

18h45 Kana
21h Pierre Perret

Mais aussi, Jack Attack, 98% Maximum Soul, Chilly Pom Pom Pee, Teen Spirit, Sample Minds, Legendes, Mano Murey, Suarez, Vincent Venet, Géraldine Cozier, etc…

«Rapsat forever» au Grand Théâtre

La prévente des places pour le spectacle Rapsat forever programmé les 3 et 4 octobre prochains au Grand-Théâtre de Verviers a commencé. 300 places qui ont été réservées en quelques heures !

Ce spectacle sera présenté par l'équipe de *Beatles Anthology*. Il reprendra les chansons qui ont marqué la carrière de Pierre Rapsat. Imaginé par José Boyens et Pierre Stembert, ce spectacle est destiné à ravir et à surprendre. Bien entendu les fans entendront les tubes de Pierre : *L'Enfant du 92ème, Où es-tu Julian, Comme un brasero, Aurore, Illusions, Soleil noir,* etc. Mais une place est aussi réservée à des titres moins connus.

Pour réaliser ce challenge, le directeur du Centre culturel régional de Verviers a demandé à Jean-Pierre Haeck, de prendre en charge la direction de l'orchestre symphonique et de la section rythmique. Antoni Sykopoulos a été plébiscité pour assurer le management des chœurs qui, cette fois, seront près de 200. José Boyens, outre son implication dans le scénario, s'est également réservé la partie éclairage.
Les 4 «garçons» qui campaient les Beatles : Patrice Bougenies, Didier Marechal, Jean-François Messens et Fabrice Merny ont confirmé leur participation mais il n'est pas exclu qu'un(e) ou l'autre chanteur(euse) ne vienne(nt) rejoindre l'équipe.

On peut obtenir des billets en prévente. Les places seront vendues de 10 à 40 euros, selon les catégories et jusqu'au 30 juin 2008, un tarif préférentiel (moins 5 euros) est appliqué.

Pour réserver ces places, il suffit de se présenter au bureau de location situé 61 rue Xhavée à Verviers.
Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Adresse courriel : location@ccrv.be
Téléphone : 087/39.30.30.

Un nouveau service de la poste

SVP Facteur

Le service «SVP Facteur» s'adresse en particulier aux personnes âgées, handicapées ou ayant du mal à se déplacer.

économie

Infos :
Echevinat de la Politique de l'Emploi
Tél. : 087 32 55 61

L'économie sociale... ou comment penser et développer l'économie autrement

Selon la définition officielle , la finalité de l'économie sociale est l'intérêt de la collectivité et le renforcement de la cohésion sociale, et cela via le développement d'activités économiques productrices de biens ou de services.

Un 3ème secteur

Souvent considérée comme un 3ème secteur, l'économie sociale se distingue de l'économie «classique» (relevant du secteur public ou du secteur privé) par l'application de 4 principes :

• *La finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit* satisfaire des besoins, servir le bien commun plutôt que viser le profit.

• *L'autonomie de gestion :* les organes dirigeants ne sont pas contrôlés par les pouvoirs publics ou par le privé de type capitaliste.

• *Le processus de décision démocratique :* «1 homme - 1 voix» et non «1 action - 1 voix»

• *La primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.*

Ainsi, on ne pourra catégoriser l'économie sociale, qui se définit toujours par rapport à ses objectifs, dans un domaine « social », ou au travers un certain type d'activités précises et limitées. L'économie sociale n'est pas UN secteur en soi, mais bien une manière de repenser et de pratiquer l'économie autrement, applicable à tous les domaines : horeca, construction, services aux personnes, services collectifs, agriculture, production industrielle, commerce, …

Cet aspect transversal est d'autant plus flagrant que ces alternatives économiques et sociales multiplient des partenariats avec le secteur privé et viennent souvent en appui des politiques publiques.

S'adapter aux besoins

Les plus-values spécifiques aux pratiques d'économie sociale sont nombreuses! On peut citer, entre autres, sa capacité à discerner et à s'adapter aux besoins de la population ; à proposer des solutions originales (à de nouvelles problématiques environnementales, sociales ou culturelles) ; à innover… Par ailleurs, via ses finalités multiples, elle encourage l'insertion sur le marché du travail (personnes précarisées, jeunes, …), la formation professionnelle et l'éducation permanente, l'essor de service de proximité (géographiquement et humainement parlant), le développement local (amélioration des conditions de vie par des objectifs économiques, sociaux, culturels et environnementaux)...

Malgré les freins financiers que peuvent rencontrer les sociétés d'économie sociale, tous ces aspects en font une économie prête à relever de grands défis de société.

Insérer des clauses sociales

Quelles sont les possibilités pour la Ville de s'insérer dans l'économie sociale ? En instaurant l'utilisation de clauses sociales dans ses marchés publics par exemple… En effet, les communes wallonnes - en tant qu'opérateurs économiques - lancent chaque année des appels d'offre de service, de fourniture et de travaux.

La Ville de Verviers sensibilisée par l'économie sociale

A l'initiative de l'Echevinat de l'Emploi et des Travaux, une matinée de sensibilisation à l'introduction de ces « clauses sociales » dans les marchés publics a été organisée le 13 mars 2008 par l'A.S.B.L Solidarité des Alternatives wallonnes et bruxelloises (www.saw-b.be). Après une présentation de quelques exemples concrets d'entreprises d'économie sociale, l'objectif était de faire le point sur les dispositions légales permettant l'utilisation des telles clauses par les pouvoirs adjudicateurs (la Ville, le CPAS…).

Ces derniers disposent principalement de deux options pour insérer des clauses sociales dans les marchés publics. Soit agir sur les critères d'attribution des marchés - via une clause imposant au soumissionnaire « la performance en matière d'insertion professionnelle ». Soit en définissant certains critères dans les conditions d'exécution des marchés - préciser qu'un nombre X d'heures soient prestées par des stagiaires en formation sur le chantier visé ou prévoir un nombre X de jours ouvrables au cours desquels le soumissionnaire fera appel à des entreprises d'économie sociale ou assurera par ses propres services ladite insertion professionnelle.

Chacun le constate, le recours aux clauses sociales peut être introduit dans les cahiers des charges des marchés publics. Toutefois, les responsables de la SAW-B ont invité les services communaux à recourir à ces clauses sociales avec circonspection après un examen attentif du marché projeté.

Il n'en demeure pas moins vrai que cette filière, tout en visant une augmentation du bien être collectif, représente un instrument permettant de susciter un gisement d'emplois et de réinsertion sociale. La Ville de Verviers ne peut rester indifférente à ces dimensions.

Les personnes concernées peuvent apposer un sticker ou une affichette sur leur boîte aux lettres pour prévenir le facteur qu'ils ont besoin de ses services. La poste propose par ce biais quatre services aux personnes à mobilité réduite : la vente de timbre poste en petite quantité, la prise en charge des envois (et cécogrammes) ordinaires nationaux et internationaux, la prise en charge d'envois recommandés nationaux, la prise en charge de bulletins de versements pour un montant maximal de 300 euros.

Les stickers et affichettes sont disponibles au service Population, 55 place du Marché.

SVP Facteur

agenda

Bouger, se cultiver, s'amuser, se balader...

Fêtes et spectacles			
Dimanche 1er juin à 16h	Gala de Danse du Conservatoire	Grand-Théâtre	087/39 30 30
Vendredi 6 juin à 20h	« Amorroma », musique celte	Espace Duesberg	087/39 30 30
Jeu. 26 et vend. 27 juin à 20h	Les Chapuis, spectacle du Conservatoire	Grand-Théâtre	087/39 30 30
Du 25 au 28 juin, nocturne le 27	Braderie	Centre-ville	087/32 53 77
Lundi 21 juillet à 22h30	Feu d'artifice	Pont Parotte	087/32 53 20
29,30,31 août	Fiestacity	Centre-Ville	087/32 53 20
Balades et nature			
Dimanche 1er juin à 8h	Promenade du PCDN «entre Verviers et Limbourg»	RDV devant l'Eglise de Heusy à 8h	087/32 75 75
Samedi 30 août	Nuit Européenne des chauves-souris	Après-midi et soirée	087/32 75 75
Culture et loisirs			
Vend. 6 juin de 18h à 20h, sam. 7 et dim. 8 juin de 10h à 18h	Portes ouvertes Académie des Beaux-Arts	Place du Palais de Justice, 15	087/22 45 42
Sport			
Sam.21 juin entre 19h30 et 21h30	Jogging des Jeunes	Place Verte et place du Martyr	087/32 52 97
Dimanche 22 juin à 15h	Grand Jogging ING de Verviers	Avenue Alexandre Duchêne (proximité stade de Bielmont)	087/32 52 97
Dimanche 22 juin à13h	5 km Start To Run	Proximité du stade de Bielmont	087/32 52 97

Retrouvez l'agenda sur le site de la Ville : www.verviers.be

Canal V • Magazine d'information de la Ville de Verviers • 26.000 exemplaires toutes-boîtes • 4 numéros par an • Prochain numéro : septembre 2008 • Coordination & rédaction : Nadine Romieu - Editeur Responsable : Collège communal, 55 Place du Marché, 4800 Verviers • Graphisme et impression : Héroufosse Communication sprl

Zone Vesdre : vers une meilleure prise en charge des quartiers

L'inauguration de la nouvelle maison de police de Dison aura lieu à la fin du mois de juin.

Un événement dont l'impact dépasse largement le cadre de cette commune et qui doit intéresser tous les verviétois. Il faut dire qu'à cette occasion la Zone de police Vesdre va expérimenter et évaluer de nouveaux modes de fonctionnement pour une meilleure prise en charge des quartiers. L'objectif est d'encore développer la police Zone Vesdre dans le sens d'une police de proximité toujours plus orientée vers la communauté ; tous les citoyens de Verviers sont donc concernés !

A l'avenir, la figure bien connue du «policier de quartier» va céder la place à celle d'«équipe de quartier». Derrière les mots, ce changement signifie que la population d'un quartier pourra compter sur une équipe de 6 à 12 policiers de proximité, dirigée par un chef d'équipe. Elle travaillera principalement sur un seul quartier, dont le territoire sera élargi par rapport au découpage actuel.

Les maîtres-mots seront spécialisation territoriale et implication dans le travail de quartier. Les avantages sont nombreux : présence policière accrue pendant la journée et la nuit au bénéfice du citoyen, implication d'un plus grand nombre de policiers dans le travail de quartier, diversité dans les tâches policières,...

Au terme d'une période d'évaluation, la Zone de police Vesdre examinera les résultats obtenus. Elle déterminera ensuite les pratiques qui seront étendues au niveau zonal (Verviers, Dison, Pepinster) dans les 5 maisons de police et, dès fin 2009, dans les 6 maisons avec la création de la maison de police d'Ensival.

La maison de police de Dison c'est aussi le point d'accueil des habitants du quartier de Petit-Rechain et, dès le mois de juin, des verviétois habitant rue de Renoupré entre la Vesdre et la rue de Limbourg. Ces citoyens pourront ainsi profiter d'une toute nouvelle infrastructure et d'un service policier plus accessible, plus proche du citoyen et novateur.